
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet intégré de construction du
boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du
boulevard de Portland
sur le territoire de la ville de Sherbrooke
par la Ville de Sherbrooke**

Dossier 3211-05-450

Le 18 mars 2013

**Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland sur le territoire de la ville de Sherbrooke par la Ville de Sherbrooke répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2010-08-19	Réception de l'avis de projet
2010-08-24	Délivrance de la directive
2012-05-25	Réception de l'étude d'impact et du Résumé
2012-08-30	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2012-11-19	Réception de l'addenda numéro 1
2013-03-08	Réception de l'addenda numéro 2

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de la Ville de Sherbrooke vise à mettre en place un nouvel axe routier entre la fin actuelle du boulevard de Portland et le boulevard Bourque, dans les limites de la ville de Sherbrooke. Le projet, d'une longueur de 4,9 km, vise à compléter le développement urbain d'une partie importante de la ceinture ouest du territoire ainsi qu'à soutenir le développement du parc industriel régional.

Il comprendra des carrefours giratoires, une piste multifonctionnelle centrale et des bassins de rétention d'eaux pluviales. Le coût total du projet est estimé à 50,4 M\$.

Les terrains limitrophes du futur boulevard sont voués au développement urbain de court à long terme, et ce, principalement à des fins résidentielles.

La protection des habitats et des milieux humides fait déjà l'objet d'une entente avec la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise. Plusieurs mesures sont prévues pour atténuer les impacts anticipés du secteur « René-Lévesque » (coupe forestière et climat sonore). Par ailleurs, plusieurs bénéfices sont attendus en terme de circulation pour les résidants du secteur.

Il est à noter que seul le tronçon « prolongation du boulevard de Portland » est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, celui du boulevard René-Lévesque étant prévu dans une emprise inférieure à 35 m, et sa longueur serait de 985 m.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEFP et les ministères suivants :

- le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Finances et de l'Économie;
- Environnement Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- VILLE DE SHERBROOKE. *Projet intégré de construction de l'axe René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport (Tome 1 de 2)*, par Les Services exp. inc., avril 2012, 172 pages;
- VILLE DE SHERBROOKE. *Projet intégré de construction de l'axe René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport (Tome 2 de 2)*, par Les Services exp. inc., avril 2012, 9 annexes;
- VILLE DE SHERBROOKE. *Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda numéro 1 – Réponses aux questions et commentaires reçus les 8 et 30 août 2012*, par Les Services exp. inc., novembre 2012, 56 pages et 6 annexes;

- VILLE DE SHERBROOKE. *Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda numéro 2 – Réponses aux questions et commentaires reçus les 8 et 30 août 2012*, par Les Services exp. inc., février 2013, 11 pages et 1 annexe.

L'analyse du dossier, faite en consultation avec les ministères et organismes, démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 24 août 2010. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEFP.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Louis Messely, géogr., M. Env., M. ATDR
Chargé de projet
Direction de l'évaluation environnementale
des projets terrestres